



[Lise Bourgeois](#)

Publié : 10.02.2022

Dix ans après, le coup de pouce aux familles fonctionne bien

La conseillère d'État Rebecca Ruiz fait le bilan des prestations complémentaires pour les familles, financées par les collectivités publiques, les employeurs et les employés.

C'est le bébé de Pierre-Yves Maillard. En 2011, une violente campagne avait précédé le scrutin sur les PC Familles (prestations complémentaires pour les familles), ce coup de pouce financier aux travailleurs pauvres. La droite vaudoise avait féroce­ment combattu l'idée encore très nouvelle en Suisse.

Quatre-vingt-cinq millions

La victoire du socialiste en votation a permis de lancer ce système novateur, financé par les employés (0,06% du salaire), les employeurs, les Communes et le Canton. Entré en vigueur dès octobre 2011, il vient d'atteindre ses dix ans d'existence et semble donner satisfaction.

C'est du moins ce qu'en a dit Rebecca Ruiz, ce jeudi. En 2020, près de 85 millions ont été accordés aux familles dans le besoin : « C'est un bon moyen de prévenir le recours à l'aide sociale, rappelle l'élue. Et cela coûte moins cher à la collectivité. Une famille au Revenu d'Insertion touche en moyenne 3500 francs par mois. Avec les PC Familles, elle reçoit 1039 francs. »

Conduit par Microgis et Evaluanda, le rapport sur le dispositif montre que les bénéficiaires ont souvent plus de trois enfants et que les ménages monoparentaux sont nettement représentés. Les parents n'ont en outre le plus souvent qu'une formation de base. Les usagers sont à 35% des Suisses, à 40% des Européens et à 25% des extra-Européens.

Le dispositif permet aux gens de tourner mais aussi de monter leur taux d'occupation, les frais de garde étant pris en compte. Depuis l'entrée en vigueur, 14'100 ménages ont pu toucher les prestations et 36% sont sortis de tout régime d'aide. Rebecca Ruiz se félicite d'un système qui « permet de redonner de la stabilité aux familles et de la dignité ».

Coaching

Car les familles ne reçoivent pas que de l'argent. Elles sont coachées par le biais de formations, auprès de partenaires comme l'OSEO ou Mode d'Emploi. Elles sont aussi aidées sur le plan administratif. Par exemple, l'administration les prévient très à l'avance du moment où elles n'auront plus droit aux aides, quand leur enfant grandit. Enfin, tout est fait pour éviter les effets de seuil.

Malgré tout, le rapport d'évaluation pointe un manquement. Il prescrit d'améliorer l'information aux bénéficiaires : « Plusieurs familles ont encore de la peine à comprendre les démarches administratives, observe Abram Pointet, de Microgis. À l'avenir, il faudra utiliser plusieurs canaux de communication avec elles. »